



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires**

Aurillac, le 13 février 2024

**Dossier n° : AE 24.0014**

**Demandeur : GAEC AG GALVAING**

**Date d'enregistrement de la demande : 02/01/24**

**Date limite de candidature : 02/04/24**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 02/05/24.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
TRIZAC	24,50	TIXERONT Dominique	Section B 152,370,371,372,373,
VEBRET	21,17	LANDES M-Paule	Section ZP 37, Section ZI 58, Section ZM 23,94,145,146,147,150,151,
VEBRET	20,27	JOUVE Guy	Section ZN 95, Section ZM 82,104, Section ZP 27,32,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :  
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques  
publiques/Agriculture/Politique foncière